

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 19 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 13 avril 2021

Affichage :

Du mercredi 21 avril
au lundi 21 juin 2021

**Nombre de
Conseillers en
exercice : 29**

Procurations de vote et mandataires : Mme ANDRÉ-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.BARD Denis ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, Mme PEROT Marlène ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

M.Jean-Michel LE GUENNEC est nommé secrétaire de séance.

Mme Anaïs GORIN, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 13 avril 2021) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

36-2021 - Administration générale. Installation de deux nouveaux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Monsieur Yann Le Goc, élu conseiller municipal sur la liste «Vivre ensemble, une ville verte et solidaire» lors du scrutin du 15 mars 2020, a fait part à Monsieur le Maire, par courrier en date du 7 avril 2021 de sa démission en tant que conseiller municipal.

Madame Pascale Jubault-Chaussé, élue conseillère municipale sur la «Vivre ensemble, une ville verte et solidaire» lors du scrutin du 15 mars 2020, a fait part à Monsieur le Maire, par courrier en date du 8 avril 2021 de sa démission en tant que conseillère municipale.

Conformément à l'article L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces démissions sont définitives à compter du jour où son acceptation par Monsieur le Maire a été notifiée à l'intéressé.

Conformément à l'article L270 du Code Electoral, les candidats(es) venant sur le dernier élu sont appelés à remplacer les conseillers municipaux élus sur cette liste dont les sièges sont devenus vacants.

Le premier conseiller suivant venant sur la liste « Vivre ensemble, une ville verte et solidaire » est Monsieur Sébastien NOULLEZ. Il a accepté de remplacer le conseiller municipal dont le siège était vacant.

Madame Marie-Thérèse Toullec, Monsieur Jean-Luc Coudray et Madame Céline Bricet, prochains sur la liste, ont renoncé à remplacer le conseiller municipal élu dont le siège était vacant.

Le conseiller suivant venant sur la liste «Vivre ensemble, une ville verte et solidaire» est Monsieur Bertrand LEJOLIVET. Il a accepté de remplacer le deuxième conseiller municipal dont le siège était vacant.

Ceux-ci ayant été informés et régulièrement convoqués à la présente séance, le Conseil Municipal prend acte de leur installation.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

